

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune  
de  
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 28 MARS 2012

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....15  
Nombre de présents.....9  
Nombre de votants.....9.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.  
Le Maire,

**L'an deux mil douze et le vingt huit mars à dix huit heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.**

**Présents :** Mesdames et Messieurs Gilbert DUPONT; Guy BOUDINET ; Patrick BIDAUD ; Alain BLETON ; Christine GANDOLFE ; Caroline KEBAILI ; Chrystel LE QUANG ; Vincent PELLEGRINELLI et Danièle GRIVEL DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :  
21/03/2012

**Absents :** Mesdames Gisèle AMBROSIANO ; Marie LEISERING et Monique WEITTEN GIRARD et Messieurs Stéphan GADAUD ; François DEVILLERS et Stéphane BOURSON.

**CCAS APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET AFFECTATION DU RESULTAT :**

Monsieur Le Premier Adjoint présente le compte administratif de l'exercice 2011 du centre communal d'action sociale, qui peut se présenter ainsi :

**SECTION INVESTISSEMENT : NEANT  
SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

|  |                  |
|--|------------------|
| <b>Résultat à la clôture de 2010</b>                             | <b>18 076.91</b> |
| <b>Part affectée à l'investissement en 2010 = c/1068 de 2011</b> | 0.00 €           |
| <b>Net disponible au titre de l'excédent reporté</b>             | <b>18 076.91</b> |
| <b>Résultat de l'exercice 2011</b>                               | - 11 584.02      |
| <b>Résultat définitif au 31 décembre 2011</b>                    | <b>6 492.89</b>  |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**ARRETE** à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**DECIDE** d'affecter ce résultat excédentaire en report à nouveau, en section de fonctionnement, soit **6 492.89 euros** ;

**AUTORISE** Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Premier Adjoint,  
G. BOUDINET

